

Calendrier des balades & loisirs

Les dates des balades et sorties de loisirs seront diffusées au cours de la saison

Les balades

Les thèmes des balades et les modalités d'inscription seront confirmés par courriel. Les dates pourront être modifiées durant la saison en cas de mauvais temps. Dans ce cas, vous serez prévenus des changements. La participation aux balades se fait sur inscription. Le lieu et l'horaire de départ vous seront communiqués par courriel.

Lors des balades organisées par la CASIM, les règles sont les suivantes :

- 1- des groupes de 6 à 8 personnes maximum avec à leur tête un moniteur, aide moniteur ou motard le plus expérimenté.
- 2- le groupe devra rouler en quinconce
- 3- interdiction de dépasser sauf en cas de danger
- 4- le dernier et le premier de chaque groupe devront porter un gilet (chassable) fluorescent
- 5- les déplacements s'effectuent en respectant le code de la route
- 6- le plein des motos doit être fait avant le départ
- 7- se garer sans gêner la circulation

Contact CASIM 56

E-mail : contact@casim56.bzh

Web : <http://casim56.bzh>

Tel : 07 82 02 93 87



CASIM56

PROGRAMMÉE DES ACTIVITÉS 2021-2022

----- le programme peut être modifié sans préavis -----

Les cours de perfectionnement moto

Les CPM (cours de perfectionnement moto) que nous vous proposons contiennent une partie théorique en salle et une partie pratique sur plateau.

Pour certain CPM, la partie pratique sera réalisée sur route.

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS CERTAINS CPM SONT INTERCHANGEABLES

Les séances sont encadrées par des moniteurs animateurs bénévoles de la CASIM. Des aides moniteurs de la CASIM participent aussi à l'encadrement en cas de besoin.

La CASIM met à la disposition des participants une moto si nécessaire pour certains exercices.

Il est important que les participants aux CPM soient présents à tous les cours.

Les horaires des CPM ½ journée :

13h30 : accueil sur la piste de l'école de conduite du cheval blanc.

14h00 : début du cours théorique

15h00 : début du cours pratique

17h00 : fin du CPM

(Certains cours débutent plus tôt ou s'étalent sur une journée. Dans ces cas, vous serez prévenus à l'avance)

Merci de respecter les limitations de vitesse et le voisinage.

IMPORTANT :

La CASIM est assurée pour les activités qu'elle organise, mais elle assure uniquement les motos qu'elle met à la disposition des adhérents, y compris en cas de blessure du pilote.

Toutefois l'adhérent qui utilise son propre matériel devra être assuré par lui-même, tant pour les dommages pouvant être causés au tiers que pour ses propres dommages matériels et/ou corporels.

Calendrier des CPM

Conduite en groupe : Samedi 09 octobre 2021 de 13h30 à 17h

Maniabilité – équilibre : Samedi 30 octobre 2021 de 13h30 à 17h

Freinage : Samedi 13 novembre 2021 de 13h30 à 17h

Remplacé par virage & trajectoire si pas accès au plateau

Entretien – mécanique : Samedi 11 décembre 2021 de 13h30 à 17h

Équipement et protection : 29 janvier 2021 de 13h30 à 17h

Expérience et comportement : 26 février 2021 de 13h30 à 17h

Trajectoire & virages : samedi 19 mars 2021 de 13h30 à 17h

Révision plateau : samedi 02 avril 2021 de 13h30 à 17h

Orientation : dimanche 22 mai de 13h30 à 17h

Visas : 18 juin 2021 de 13h30 à 17h

Les dates sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées

Calendrier administratif

Assemblée générale CASIM 56 : 11 décembre 2021

Assemblée générale CASIM France : 2022